

# Des immenses porcheries de 2000 places : inacceptables

## Eau & Rivières

réagit après la visite éclair de Jean-Marc Ayrault au Space. Au cœur de ses préoccupations, la décision de relever le seuil d'autorisation des porcheries industrielles de 400 à 2 000 places.

Voici son communiqué :

« Devant ce recul environnemental, en lien avec France Nature Environnement, Eau & Rivières de Bretagne a décidé de cesser immédiatement de participer aux Etats Généraux de la Modernisation du Droit de l'Environnement lancés en juin dernier par le ministère de l'Ecologie. L'association va également saisir la commission européenne de ce nouvel affaiblissement de la mise en œuvre de la directive nitrates et de la lutte contre les algues vertes.

« Alors que la France est déjà mise en cause pour l'inefficacité de ses actions de reconquête de l'eau, baisser la garde sur les outils qui permettent de réguler la concentration de l'élevage hors sol est une aberration » s'indigne Jean-François Piquot le porte-parole de l'association. Eau & Rivières de Bretagne demandera notamment à la commission européenne, qu'en cas de condamnations financières, que ce soit le ministère de l'agriculture qui paie les amendes et les astreintes, puisque c'est lui à présent qui décide des réglementations environnementales. »

## Notre association

, pour le respect de l'animal , suggère , à nos adhérents , d'écrire à Monsieur le Maire de Carhaix , afin de lui faire part de sa désapprobation au regard de ce genre de structures démesurées , ainsi que les déplacements incessants et combien douloureux , de tous ces animaux , vers les abattoirs étrangers , de surcroit .

( Voir page suivante )